

# Utiliser de manière autonome Telepac

## Objectifs de la formation

Savoir utiliser Telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télé-déclarations de demande d'aide PAC

## Pré-requis

Agriculteurs du Tarn

## Déroulé

- Connaître les principales nouveautés de la PAC
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télé-déclaration.
- Utiliser les principales fonctionnalités du logiciel, et appréhender les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer les cultures, réaliser une demande d'aide.

## Infos complémentaires

**Organisée par** ADEAR Tarn

**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 30/04/2019

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

Marianne Escourrou-Marchand  
adear.tarn@free.fr  
ADEART

## Dates, lieux et intervenants

**29 avr 2019**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Communauté de Communes du Centre Tarn  
81120 Réalmont

Jean-Luc HERVE, animateur formateur, agriculteur,  
réfèrent dossiers PAC

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))